Le Maire, les élus et les associations recevront les nouveaux Bon-Encontrais en mairie le **mard i 12 novembre**
, à 19h. Ce sera l'occasion de leur remettre un dossier complet présentant la commune. Si vous êtes nouvellement installé sur Bon-Encontre, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie au 05.53.77.07.77 ou par mail :
communication@ville-bon-encontre.fr.